

---

## [Inde : un plan pour que l'industrie envahisse les terres boisées](#)

En 2002, dans le cadre du Dixième Plan, le gouvernement de l'Inde s'est fixé pour objectif national que 33 % du territoire géographique du pays se retrouvent sous une « couverture verte » en 2012. Ce plan a même été présenté comme faisant partie de l'engagement de l'Inde d'atteindre l'objectif pour le millénaire en matière de durabilité écologique. Pourtant, il concerne bien davantage l'objectif de l'industrie de s'emparer des terres boisées pour y établir des plantations d'arbres.

Le projet a l'air tout simple : l'Inde possède de grandes étendues de terres sans couvert forestier. Ce sont des terres classées comme forêts dégradées. Le pays a besoin de planter des arbres, mais le gouvernement allègue qu'il manque d'argent. L'industrie dit qu'elle a besoin de matières premières issues des forêts. Elle a le capital nécessaire pour faire planter des arbres, et la technologie et la capacité de gestion nécessaires pour entreprendre une afforestation massive. Si l'on plante des arbres, les pauvres auront du travail. Et tout le monde y gagne. Cela s'appelle 'partenariat multiparties pour l'afforestation'.

Le projet a été élaboré en étroite collaboration avec l'industrie, et surtout avec le secteur de la pâte et du papier, qui consomme du bois et qui a besoin de se développer car, d'après les estimations, dans 10 ans le décalage entre l'offre et la demande de papier et de carton sera de 5 à 6 millions de tonnes. Pour planter la matière première nécessaire il faut de 1 à 1,2 millions d'hectares de forêts dégradées. Ainsi, le secteur aura un avantage compétitif et pourra augmenter sa participation au marché mondial. Si cela arrive, il faudra encore un million d'hectares de terres boisées dégradées pour produire un 'surplus' à exporter. Les surfaces requises doivent être vastes et contiguës pour maximiser les économies.

L'industrie du biodiesel est elle aussi un protagoniste important qui ne cesse de demander des terres boisées. Elle cherche désespérément de grandes étendues pour cultiver ses plantes à huile. Cette fois encore, l'économie d'échelle dit que l'option la moins chère est d'avoir des plantations captives, et c'est cela qu'elle veut. De grosses entreprises – Reliance, les britanniques D1 Oil et British Petroleum – font du lobby pour une réforme des lois qui permette d'établir des plantations captives sur des terres forestières.

En outre, il existe la possibilité d'obtenir des crédits d'émission, puisque les arbres piègent du carbone. Il y a de l'argent dans les forêts, et l'industrie le veut.

L'industrie demande un assouplissement des normes. Par exemple, elle veut que l'on supprime la limitation de 50 hectares aux parcelles qu'on peut soumissionner. « Les économies d'échelle exigent que l'industrie obtienne de grandes parcelles de terre, de 6 000 à 10 000 ha de terres contiguës », a dit David Gardner, de Jaakko Poyry Consulting. En outre, la Confédération de l'industrie de l'Inde veut une exonération d'impôts en raison du fait qu'elle « reverdit le pays et contribue au développement ». Elle oublie que, pour appuyer ce développement, elle reçoit déjà le meilleur des subsides possibles : de la terre pour rien.

Il y a encore un problème : la législation actuelle ne permet pas à l'industrie de planter des arbres

---

dans des « terres forestières ». Une redéfinition 'appropriée' des terres forestières permettrait aux entrepreneurs d'aller de l'avant. La mission « qu'est-ce qu'une forêt » a démarré l'année dernière. Un conseiller du ministère concerné a proposé une définition de forêt qui promet déjà de creuser de nouveaux nids-de-poule sur la route déjà cahoteuse de l'aménagement forestier. La voici : « Une étendue sous contrôle gouvernemental, classée ou répertoriée comme 'forêt' en vertu d'une loi, pour la conservation et la gestion des ressources écologiques et biologiques ». Cette définition ne réserve aucune place aux besoins écologiques et de subsistance des populations locales, qui habitent ces terres mais dont les droits ne sont pas souvent reconnus ni formalisés.

De nombreuses personnes savent que la proposition d'accroître le couvert d'arbres de l'Inde n'est pas nouvelle ; le plan comporte chaque fois quelques changements, les protagonistes qui entrent en lice sont chaque fois plus grands. La dernière fois, au début de 2000, Reliance Industries a failli acquérir des droits sur les forêts d'Andhra Pradesh. Si la proposition a toujours été rejetée c'est parce que l'on sait qu'elle ne fera rien pour les personnes pauvres tributaires des forêts, ni même pour les forêts qu'elle est censée protéger.

« Les forêts n'appartiennent ni à l'État ni à l'industrie, et ne peuvent être ni achetées ni vendues », a dit Shankar Gopalakrishnan, de la Campagne pour la Dignité et la Survie, organisation qui chapeaute des groupes des communautés forestières. Plus de 40 millions de personnes dépendent des zones boisées du pays, riches en ressources, qui équivalent à près de 25 % du territoire. Elles y gagnent leur vie en élevant du bétail, en recueillant du bois de feu ou en faisant un peu d'agriculture ; elles perdront leurs foyers et leurs moyens de vie si les grandes entreprises s'y installent et en font à leur guise.

Pour les gens qui dépendent absolument des terres forestières, cette initiative de clôturation aurait des effets dévastateurs. Cela provoquerait de plus en plus de tensions entre les plus riches du village, qui dépendent moins des terrains communaux pour survivre et qui peuvent donc se permettre « d'accepter » le contrôle privé, et ceux qui n'ont pas de terres, sont marginalisés et n'ont d'autre option que d'utiliser ces terres.

Article fondé sur : "Indian plan to lease degraded forests sparks anger", Nita Bhalla, 29 juin 2007, Reuters, <http://www.alertnet.org/thenews/newsdesk/DEL303993.htm> ; "Defining forest in Indian context", Archi Rastogi, Down to Earth, <http://www.centralchronicle.com/20070611/1106301.htm> ; "Private Affairs", Down to Earth, [http://www.downtoearth.org.in/section.asp?sec\\_id=9&foldername=20060415](http://www.downtoearth.org.in/section.asp?sec_id=9&foldername=20060415).